

Le 18 juin 2020

OBJET : AVIS – REZONAGE en vertu de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Memramcook a l'intention de modifier le Plan rural du Village de Memramcook en adoptant un arrêté à cet effet. Le but de cet arrêté est de :


- modifier le zonage d'une section de la propriété portant le NID 70596523 située sur la rue Principale à Memramcook à la zone Exploitation des ressources (EIR) dans le but de permettre l'opération d'une carrière. (voir carte de zonage ci-jointe).

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté sur le site Web de la municipalité (www.memramcook.com) en tout temps ou au bureau de la greffière à l'édifice municipal de Memramcook situé au 540 de la rue Centrale à Memramcook, de 8 h 30 à 16 h 30 pendant les jours ouvrables.

Les objections et/ou commentaires au projet d'arrêté précité, présentés par écrit, seront étudiés lors d'une audience publique qui aura lieu en la salle du conseil de l'édifice municipal de Memramcook ou par le biais d'une réunion virtuelle, le lundi 13 juillet 2020, à 18 h 30. Toute personne qui désire défendre ses objections écrites ou s'y opposer pourra le faire lors de cette réunion. Les objections écrites doivent être adressées à Monique Bourque, directrice générale/greffière, Village de Memramcook, 540, rue Centrale, Memramcook, N.-B. E4K 3S6.

Toute personne qui désire porter des objections écrites contre les objections soulevées à la date fixée pour l'examen des objections peut le faire en les envoyant à la greffière dans les quatorze (14) jours suivant cette date.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MEMRAMCOOK


Monique Bourque
Directrice générale/Greffière

PJ

June 18, 2020

SUBJECT: NOTICE – REZONING pursuant to Section 111 of the Community Planning Act

Dear Sir or Madam:

The Village de Memramcook Council intends to adopt a by-law modifying the Village de Memramcook Rural Plan. The purpose of this by-law is to:

- modify zoning provisions for a portion of the property bearing PID 70596523 located on Principale Street in Memramcook in order to permit the operation of a pit. (see attached zoning map)

The proposed by-law will be available for viewing on the municipality's website (www.memramcook.com) anytime or during regular office hours (from 8:30 a.m. to 4:30 p.m.) at the Chief Administrative Officer/Clerk's Office at the Village de Memramcook municipal building located at 540 Centrale Street in Memramcook.

Written objections to the proposed amendment will be considered by Council at a public meeting to be held on Monday, July 13, 2020, at 6:30 p.m. in Council Chambers at the Village de Memramcook Municipal Building or via a virtual meeting. Written objections shall be addressed to Monique Bourque, Chief Administrative Officer/Clerk, Village de Memramcook, 540 Centrale Street, Memramcook, N.B. E4K 3S6.

Any person who wishes to submit written objections in relation to objections raised on the day fixed for consideration of objections may do so by sending them to the Chief Administrative Officer/Clerk within fourteen (14) days after that day.

THE VILLAGE DE MEMRAMCOOK COUNCIL



Monique Bourque

Monique Bourque
Chief Administrative Officer/Clerk

Enclosure

rue Principal St (PID/NID 70596523)

Village of/Village de Memramcook

Date: 6/12/2020

